

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1006

Artikel: Exercice de consensus helvétique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exercice de consensus helvétique

Les lecteurs de *Domaine public* trouveront dans ce numéro un texte-manifeste que nous signons en commun avec le journal patronal *Entreprise romande*. Il porte sur la réforme des finances fédérales. Deux explications s'imposent. Pourquoi avoir choisi cet objet politique? Pourquoi, si nous avons sur cette question quelque chose à dire, ne sommes-nous pas assez grands pour le dire tout seuls? La réforme des finances fédérales, sujet récurrent de la politique suisse, fait partie de cette actualité à la fois ingrate et essentielle que nous suivons. Il y a deux ans, Yvette Jaggi avait défini nos thèses dans un numéro spécial (*L'Occasion européenne* – DP 917).

Depuis, le débat est entré dans le vif; la Constitution impose un délai impératif au Parlement et au peuple. Le Conseil des Etats a pris position. Il préconise ce que nous souhaitions, la TVA européenne, mais sans accompagner ce changement de mesures sociales et fiscales qui permettraient d'en garantir l'équilibre et d'en assurer le succès.

Plusieurs observateurs, de tous horizons, et par exemple la *Neue Zürcher Zeitung*, ont constaté le caractère inachevé de la réforme.

En Suisse romande, *Entreprise romande* avait de son côté pris position de manière concordante avec la nôtre. Nous avions l'intention d'avoir avec ce journal, une ou deux fois l'an, des débats sur des sujets de rapprochement ou d'affrontement pour aboutir à un texte publié par les deux journaux dans la même version. Le souhait était partagé par les deux rédactions de rompre le cloisonnement des publics, de proposer des choix de contenu et non pas d'étiquette, de contribuer au débat politique autrement que par des arguments standards où l'on compte les points sans avancer.

Après une rencontre-débat, à laquelle

participaient Michel Barde et Victor Lasserre d'un côté, Yvette Jaggi et André Gavillet de l'autre, l'accord s'est fait pour la rédaction d'un texte commun (*lire page 2*).

Précisons bien qu'il ne s'agit pas pour nous d'un exercice de style.

Nous avons la conviction que la Suisse aura à affronter des échéances difficiles: celle des nouvelles normes internationales, celle de l'institutionnalisation de l'Europe. Elles exigeront une capacité minimale de concordance, ne serait-ce que pour franchir les contrôles de la démocratie directe.

Les Chambres fédérales ne donnent pas l'impression d'être en mesure de mettre sous toit ces réformes sans qu'à l'extérieur du vase clos des délibérations se manifestent des courants porteurs, c'est-à-dire, si l'on tient compte des cloisonnements politiques, des transcourants.

Les initiatives populaires ne focalisent pas de tels mouvements. Au contraire, elles expriment le plus souvent la recherche d'une sorte de pureté idéologique, un se faire plaisir, un faux-agir.

Dans la recherche d'une solution politique, il est facile pour chacun de croire que sa petite idée est la bonne. Il est donc bon de la tester et de la soumettre au jugement critique d'un autrui politique. S'il y a accord, on est en droit — c'est même un devoir — d'élargir la discussion.

La gauche doit prouver sa capacité de proposition, en amont du débat parlementaire. En cas d'échec, la droite aurait à assumer le refus d'une proposition non partisane (les responsabilités peuvent aussi être inversées) et l'opposition finale ne serait pas une opposition-alibi, mais une opposition fondée. Mais l'objectif est de réussir, car les enjeux sont d'importance. Peut-il y avoir une intelligence réciproque?

Domaine public